



Ascenseur pneumatique PVE52 (3 personnes - fauteuil roulant)

Ascenseur pneumatique PVE52 (1316)

3 personnes - fauteuil roulant

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Générales

- Diamètre externe de la gaine cylindrique: 1316 mm
- Charge maximale: 238 kg (3 personnes - fauteuil roulant)
- Vitesse: 0,10 m/s
- Sans fosse requise. Le sol du rez-de-chaussée doit être parfaitement nivelé.
- Ne nécessite pas de salle de machine.
- Hauteur sous plafond minimum requise au dernier étage:
 - o Format Head Unit: 2700 mm
 - o Format Split: 2450 mm
- Perforation requise pour les installations au travers du plancher (sol/plafond): 1389 mm

Alimentation

- Alimentation monophasée 220 V, 60/50 Hz, 35 A
- Puissance totale 6 kW. (6 turbines).

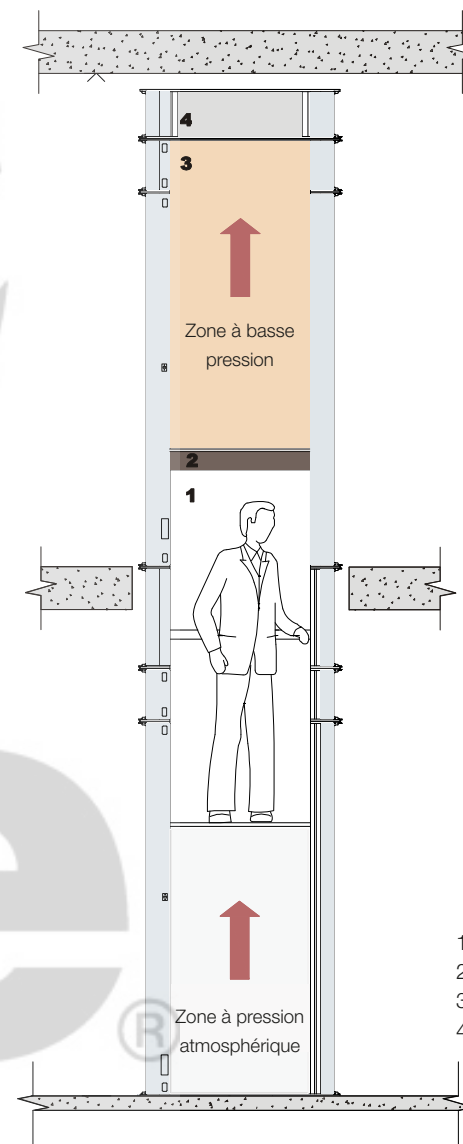
Cabine

- Largeur de pas de porte: 813 mm
- Hauteur interne: 2007 mm
- Diamètre interne:
 - o Entre colonnes: 1090 mm
 - o Sans colonnes: 1210 mm
- Éclairage LED et ventilation automatiques.

- Configuration des portes: En ligne (0°) et opposée 180°.
 - o Toutes les charnières de porte à gauche (depuis l'intérieur de la cabine)
- Hauteur de porte: 2025 mm
- Hauteur jusqu'à la partie supérieure du ferme-porte: 2071 mm
 - o Une seule porte par étage.
- Circuit électronique. Commande et contrôle de cabine 24V.
- Boutons d'appel à chaque étage. La cabine s'arrête toujours exactement au niveau.
- Téléphone de cabine.

Sécurité

- En cas de panne électrique, la cabine descend automatiquement jusqu'au rez-de-chaussée.
- En cas de chute libre ou de vitesse excessive, les freins d'urgence bloquent la cabine dans les premiers 5 cm de course.
- Capteur limiteur de surcharge.
- Alarme d'urgence.
- Blocage mécanique de la cabine à chaque étage.
- Garantie : Deux ans à partir de l'installation
- L'ascenseur pneumatique PVE respecte la Directive Machines 2006/42/CE.



1. Zone à pression atmosphérique
2. Joint de cabine scellée
3. Zone à basse pression
4. Pompe à vide

* Données techniques sujettes à modification. PVE se réserve le droit de modifier le contenu du présent document sans préavis.

Ascenseur pneumatique PVE52 (1316) 3 personnes - fauteuil roulant

PVE52 (1316) Notice d'information

COLORIS STANDARD

COLORIS SPÉCIAUX

BLANC

GRIS BLEUTÉ

GRIS ARGENTÉ

NOIR

BRONZE



Ascenseur pneumatique PVE52 (1316)

3 personnes - fauteuil roulant

FORMATS DU CIRCUIT PNEUMATIQUE

Le circuit pneumatique est le « moteur » de l'ascenseur pneumatique. Il est chargé d'aspirer l'air de la gaine cylindrique verticale pour créer un vide et élever la cabine, mais aussi de permettre en retour l'admission contrôlée d'air pour la descente.

PVE propose deux formats différents:

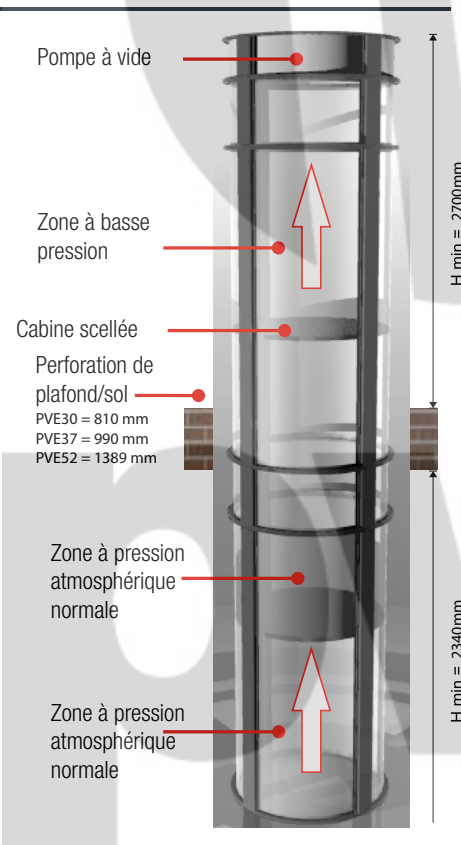
Dans ce format, le circuit pneumatique est directement situé dans la partie supérieure de la gaine cylindrique verticale.

Pour la pose du tableau électrique de manœuvre contenu à l'intérieur, il faut juste disposer d'une prise électrique de 220 V.

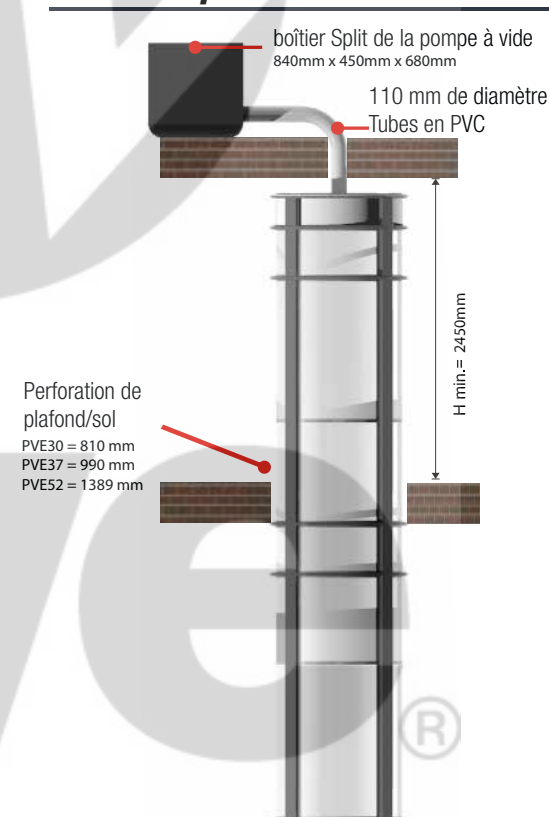
C'est le format idéalement adapté aux logements ayant une bonne hauteur sous plafond au dernier étage.

(Hauteur sous plafond minimum pour l'installation du format Head unit: 2700 mm).

Format Head Unit



Format Split



Dans le format Split, le circuit pneumatique est situé dans un boîtier Split qui peut être installé jusqu'à une distance de 10 mètres de la partie supérieure de la gaine cylindrique verticale.

Le boîtier Split est relié à la partie supérieure de la gaine cylindrique à l'aide de deux tubes en PVC de 110 mm de diamètre.

La pose du tableau électrique de manœuvre peut s'effectuer à l'extérieur. Il existe également la possibilité de poser une fausse tête de gaine (si la hauteur le permet) pour héberger le tableau électrique.

Ce format est requis quand la hauteur sous plafond du dernier étage est inférieure à 2700 mm.

(Hauteur minimum format Split 2450 mm)

Ascenseur pneumatique PVE52 (1316)

3 personnes - fauteuil roulant

CONDITIONS REQUISES POUR L'INSTALLATION DU FORMAT HEAD UNIT - STANDARD

- Hauteur minimum sous plafond requise au rez-de-chaussée: 2340 mm.
- Hauteur minimum sous plafond requise au dernier étage: 2700 mm.
- Diamètre de perforation au travers du plancher (sol/plafond): 1389 mm.
- Le sol du rez-de-chaussée sur lequel est installée la gaine cylindrique doit être parfaitement nivelé.
- En cas d'installation d'un ascenseur à 3 ou 4 arrêts, les perforations circulaires dans le sol/plafond doivent être parfaitement alignées.
- Une ligne électrique en 220 V indépendante avec prise de terre est nécessaire en exclusivité pour l'élévateur, ainsi qu'un disjoncteur thermomagnétique entre 30 A et 35 A et des conducteurs de section appropriée. La prise électrique doit être proche de la tête de gaine (partie supérieure de l'élévateur). Il est conseillé de laisser environ 2 m de câble.
- 220 V (sans exception). Si l'installation électrique ne garantit pas la stabilité du courant à 220 V, il est vivement recommandé d'installer un régulateur de tension ou un transformateur. Les dommages causés par d'éventuelles fluctuations de tension ne sont pas couverts par la garantie.
- Connexion téléphonique.
- Les dimensions de l'emplacement prévu pour l'installation doivent être prises en compte. Plus cet emplacement est spacieux, plus l'ascenseur est silencieux. C'est pourquoi il est conseillé d'installer le format Split dans les espaces réduits.
- Il faut disposer d'un accès permettant le passage des gaines cylindriques de 1350 mm de diamètre et 2340 mm de long jusqu'à l'emplacement prévu pour l'installation de l'ascenseur au rez-de-chaussée. L'accès peut se faire par les portes et les fenêtres.
- La pose d'un point d'ancrage au plafond pouvant supporter 800 kg est nécessaire à cet emplacement pour le levage des gaines cylindriques. La hauteur sous plafond disponible au dernier étage doit être de 2700 mm.
- La perforation du plancher ne doit en aucun cas être effectuée à moins de 12 cm d'un mur quelconque.

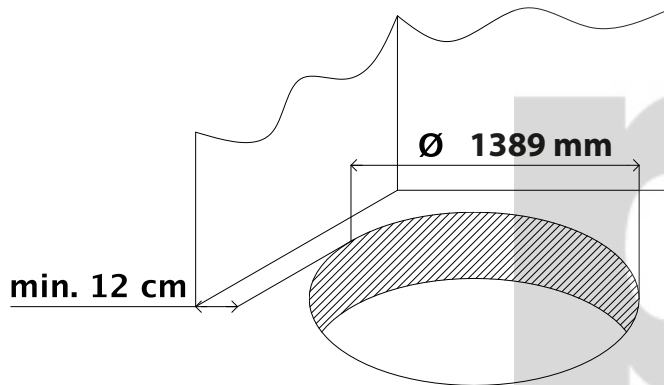
Ascenseur pneumatique PVE52 (1316)

3 personnes - fauteuil roulant

CONDITIONS REQUISES POUR L'INSTALLATION DU FORMAT SPLIT

Les contraintes sont les mêmes que pour le format standard (Tête de gaine), sauf en ce qui concerne les aspects suivants:

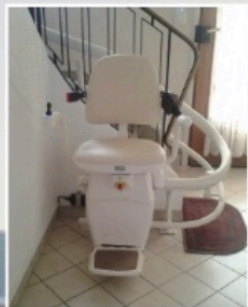
- Hauteur minimum sous plafond requise au dernier étage: 2450 mm.
- Espace requis pour la pose du système d'aspiration à distance – boîtier Split: (L x l x H): 840 mm x 450 mm x 680 mm
- Le boîtier Split doit être situé à 10 mètres linéaires maximum de la partie supérieure de la gaine cylindrique.
- Le format Split nécessite un tube en PVC de 110 mm de diamètre pour connecter la partie supérieure de la gaine cylindrique au circuit pneumatique.



SUD accessibilité

Au service de votre autonomie

MONTE PERSONNE, MONTE CHARGE, MONTE ESCALIERS



SUD
accessibilité

VENTE - LOCATION - MAINTENANCE

- RAMPE D'ACCÈS
- MONTE ESCALIERS
- PLATEFORME ÉLECTRIQUE
- ASCENSEUR DOMESTIQUE
- ACCÈS AU BAIN

www.sud-accessibilite.com   | Visitez notre showroom de Narbonne !